

# Relevé de décisions

## Réunion du bureau de la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan le 21 décembre 2016

Début : 18h05

Fin : 20h05

**Présents** : Isabelle Montmasson - Eric Potier - Pascal Ribaud - Fabien Bazin - Patrick Peignelin - Gérard Mehu - Patrick Marmion

**Absents/Excusés** : Aucun absent

### **Ordre du jour** :

- 1-Point d'étape sur la feuille de route
- 2-Proposition d'une feuille de route 2017
- 3-Point d'étape sur les écoles connectées
- 4-Point sur les financeurs
- 5-Préparation du CA et travail sur les nouveaux statuts
- 6-Frais de déplacements des membres du bureau
- 7-Questions diverses

Relevé de décisions :

### **1 et 2 -Point d'étape sur la feuille de route et proposition 2017**

La feuille de route est globalement adoptée par le bureau avec les remarques suivantes :

- Fabien Bazin indique que le département lance une réflexion de groupe sur les maisons de retraite du futur et les collèges du futur.
- Fabien Bazin informe le bureau que le déploiement fibre ne débutera qu'en 2018 après les phases d'études.
- Il est suggéré de rencontrer Olivier Baccaud (technicien réseau) en janvier à Decize autour d'un repas, à faire par Pascal Ribaud
- Il est proposé de contacter le directeur académique pour être présents au salon éducation et numérique organisé par l'Education Nationale le 15 mars 2017 à Nevers, pour organiser une présentation des usages numériques en école (comme pour le lancement des écoles connectées) devant la conférence des maires de la Nièvre (écrire au Pdt des Maires de la Nièvre, lettre co-signée par C Paul) et lui envoyer un mail en ce sens,
- écrire au DASEN pour lui proposer un salon éducative, après le 15 mars au centre du pays peut être dans un Collège (Corbigny ou Moulins Engilbert ?).
- Afin de continuer l'action « Culture numérique » dans les collèges de la Nièvre il est demandé de faire un bilan et de solliciter le conseil scientifique et technique de l'EN. (contribution financière des communautés de communes ?)
- Le FabLab de Lormes semble moins visible que celui de Luzy. Il faut que l'on marque davantage que le FabLab de Luzy est animé par la Mission numérique. L'inscrire dans les documents papiers et numériques.
- Relancer le président de la Chambre de Commerce avec copie à Gérard Mehu pour obtenir un rendez vous.
- La promotion actuelle des télécentres du Pays ne fonctionne pas. Il est proposé de se tourner vers un spécialiste extérieur, vers du démarchage téléphonique et de provoquer une réunion de crise en local avec les partenaires spécialisés. Cette réunion sera déterminante pour l'avenir des télécentres du Pays
- demander à nos partenaires les sujets de mémoire d'étudiants en 2017 et 2018.

### **3 - Point sur les écoles connectées**

Dans le cadre des écoles connectées, les enseignants demandent à ce qu'on vienne voir leurs usages numériques sur place.

Il a aussi été évoqué la location partagée avec le Pays et Nièvre numérique d'un stand sur Cité 58. suivre le coût de maintenance des écoles connectées.

Il est de la compétence de la mission de suivre plus particulièrement les coûts de fonctionnement de la maintenance.

### **4 - Point sur les financeurs**

Les financements ont été demandés à la région Bourgogne Franche Comté

Le marché public du CD 58 est toujours en cours de négociation pour les trois années à venir.

#### **5 - Préparation du CA, travail sur les statuts et la grille tarifaire**

Les statuts qui seront proposés au Conseil d'administration et la grille tarifaire validée par le bureau sont en annexe de ce compte-rendu.

Après vérification, l'association a bien été déclarée sous le nom de Mission numérique du Pays Nivernais Morvan. (récépissé joint en annexe)

#### **6 - Frais de déplacement des membres du bureau**

Les membres du bureau de la Mission numérique seront défrayés de leurs déplacements sur justificatif et à leur demande, conformément aux statuts en vigueur.

#### **7 - Questions diverses**

Suite à l'article paru dans le Journal du Centre sur la maison du Bazois, il a effectivement été évoqué la mise en place d'un télécentre dans ces murs.

La séance est close à 20h05